

Repenser Montréal

**Bilan des étapes franchies de la collecte
d'idées au dévoilement des projets lauréats**

Version mise à jour le 8 juin 2022



Budget
participatif

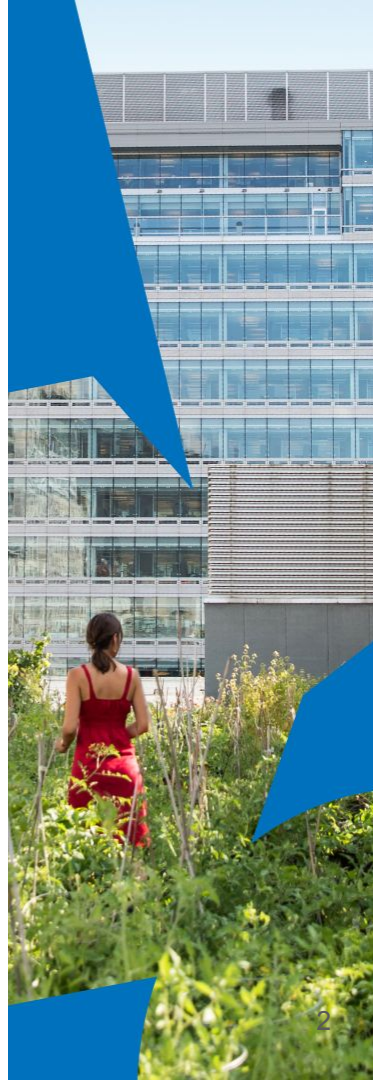




Objectifs du présent bilan

Expliquer les différentes étapes franchies dans le cadre de la première édition du Budget participatif de Montréal

- La collecte d'idées
- Le tri préliminaire et le classement des idées
- Le développement des idées en projets
- L'analyse de faisabilité et de coûts des projets
- Le vote du public
- Les projets lauréats
- La planification et la réalisation des projets lauréats





Portrait du cheminement des idées



Collecte d'idées

17 nov. 2020 - 8 janv. 2021



Tri préliminaire et classement

Janvier 2021



Développement des idées en projets

Février - Mars 2021



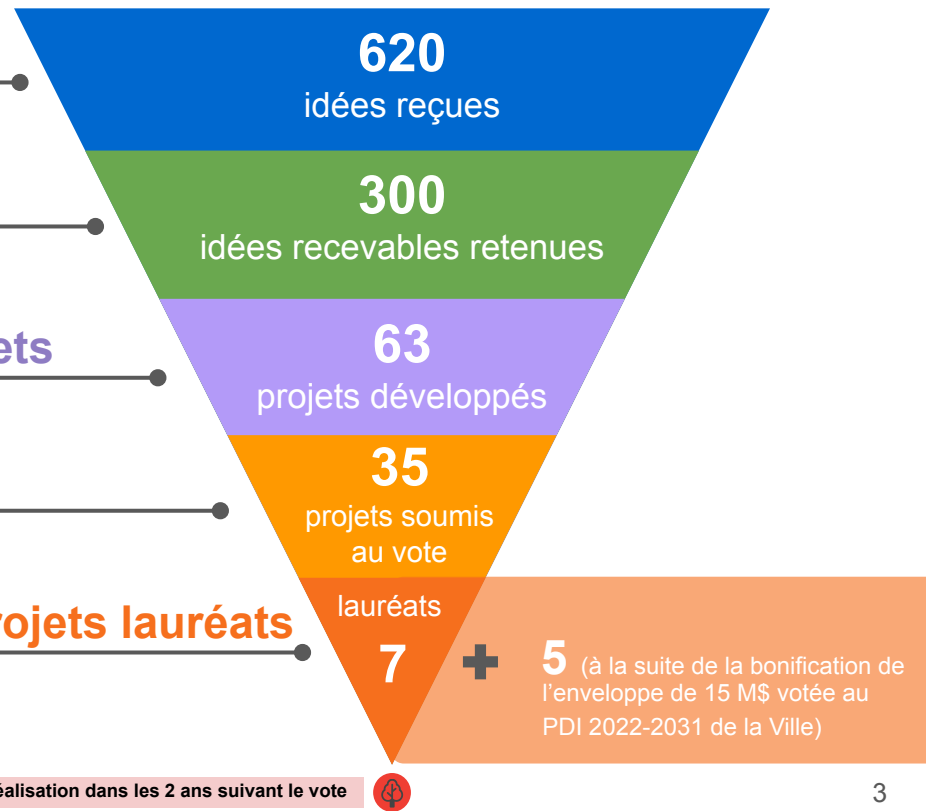
Analyse de faisabilité et de coûts

Avril-Mai 2021



Vote citoyen et dévoilement des projets lauréats

Vote : du 11 juin au 11 juillet





La collecte d'idées

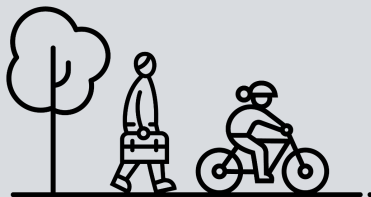
Durant cette première étape de la démarche, les actions suivantes ont été menées afin de **stimuler l'émergence des idées**, en plus de permettre le dépôt des idées :

Actions	Résultats
Mobilisation de la société civile	• Tenue d'une séance d'information le 17 novembre 2020 • Présence de + 150 personnes représentant des organismes d'horizons divers • Partage d'une trousse d'outils aux organismes mobilisés
Ateliers virtuels d'idéation	• Nombre d'ateliers : 4 • Nombre de personnes ayant participé : 122 • Présence notable de femmes et de personnes issues de la diversité
Collecte en ligne et par téléphone	• Nombre d'idées recueillies, excluant les doublons et les propos inappropriés : 620 • Nombre de personnes ayant contribué aux idées recueillies : 4 500 <i>(tel qu'auto-déclaré)</i>



La collecte d'idées

Les 620 idées reçues ont été réparties selon les **4 défis de la transition écologique et sociale** :



**Lutter et s'adapter
aux changements
climatiques**

27,2 % des idées reçues



**Protéger
la nature en ville**

20,5 % des idées reçues



**Produire
et consommer
autrement**

23,5 % des idées reçues



**Favoriser
la solidarité,
l'équité et l'inclusion**

28,9 % des idées reçues



Le tri préliminaire et classement

Dans le but de **dégager les idées recevables** pouvant passer à l'étape suivante de développement des idées en projets, l'équipe du budget participatif a posé les actions suivantes :

- ✓ **Lecture attentive** de toutes les idées soumises
- ✓ **Analyse de recevabilité** sur la base de 5 critères principaux d'admissibilité ([rappel des critères](#))
- ✓ **Vérifications internes** auprès des arrondissements et services centraux concernés (+ 100 collaborateurs de la Ville)
- ✓ **Regroupement** des idées par sous-thèmes
- ✓ **Distinction** entre les idées générales et les idées spécifiques (ciblant un lieu en particulier)



Le tri préliminaire et classement

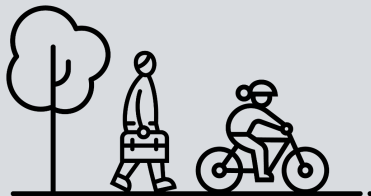
L'équipe du budget participatif a déterminé que **320 idées étaient non recevables** selon les critères d'admissibilité, et ce, sans jugement sur la valeur de l'idée proposée. Une raison principale de non recevabilité a été attribuée à chacune des idées :

- Idées qui sont **incluses en totalité ou en partie dans une planification de la Ville** ou qui sont localisées sur un site faisant déjà l'objet d'une planification de la Ville ou qui sont similaires à un projet de la Ville planifié ou existant à proximité.
- Idées qui comprennent un ou plusieurs éléments **hors des compétences de la Ville** ou qui sont de compétence conjointe (ex : santé ou éducation) et qui impliquent des négociations sur plus de 2 ans.
- Idées qui ne représentent pas une dépense d'investissement (aménagements et équipements), mais plutôt une **dépense de fonctionnement** (rémunération de personnel, entretien, subventions, communications, événementiel, etc.).
- Idées qui relèvent de la **réglementation, de façons de faire ou des opérations courantes** de la Ville.
- Idées qui ont **peu d'impact sur la transition écologique et sociale** ou **qui ne visent pas suffisamment l'intérêt collectif** (projet entrepreneurial, privé ou visant un trop petit nombre de citoyens).
- Idées qui contiennent **peu de détails ou qui sont très peu développées**.
- Idées qui présentent des **limites fonctionnelles, financières ou légales** pour la Ville.



Le tri préliminaire et classement

L'équipe du budget participatif a déterminé que **300 idées étaient recevables ou potentiellement recevables**. Voici leur répartition selon les 4 défis de la transition écologique et sociale :



**Lutter et s'adapter
aux changements
climatiques**

76 idées



**Protéger
la nature
en ville**

46 idées



**Produire
et consommer
autrement**

103 idées



**Favoriser
la solidarité,
l'équité et l'inclusion**

76 idées



Le développement des idées en projets

Afin de procéder au développement des idées en projets, **4 comités de travail mixtes ont été formés** pour chacun des défis de la transition écologique et sociale.

Composition des comités	• 20 personnes représentant la société civile, sélectionnées après un appel public de candidatures réalisé du 10 décembre 2020 au 8 janvier 2021 (<i>voir la liste des organismes participants à la page suivante</i>). • 22 professionnel·les et gestionnaires de la Ville issu·es de 9 arrondissements et 7 services centraux et de domaines complémentaires tels : aménagement, mobilité, transition écologique, développement social et communautaire, développement économique, travaux publics, gestion des matières résiduelles, etc. • Le Centre d'écologie urbaine de Montréal a animé les travaux des comités.
Mandat des comités	1. Prioriser, regrouper, bonifier et mettre à l'échelle les 300 idées jugées recevables ou potentiellement recevables. • 4 critères de priorisation utilisés : 1) Impact sur la transition écologique et sociale, 2) Portée (intérêt collectif et projet d'envergure), 3) Innovation (modèle inspirant, renouvellement des pratiques), 4) Équité et inclusion. 2. Développer, à partir de ces idées, des projets à soumettre ensuite à l'analyse de la Ville.



Le développement des idées en projets

Les membres externes des **comités de travail mixtes** sélectionné-es après un appel public de candidatures étaient des personnes représentant la société civile issues des organisations suivantes (OBNL, groupes de recherche et groupes organisés de citoyens) :

- Amis des parcs
- Architecture sans frontières Québec
- Bibliothèque d'outils La Remise, coop de solidarité
- Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQÀM
- Coalition climat montréal
- Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent
- Demain Verdun
- DéPhy montréal
- Esplanade
- FEEJAD (Famille pour l'entraide et d'éducation des jeunes et adultes)
- GUEPE (Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement)
- InnoVLOG (Institut d'innovation en logistique du Québec)
- Les AmiEs du parc-nature Ruisseau de la Grande Prairie
- Montréal Métropole en santé
- Mouvement ATD Quart Monde du Canada
- Regroupement des éco-quartiers
- Réseau québécois des femmes en environnement
- Société Logique inc.
- Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve
- Vivre Saint-Michel en santé



Le développement des idées en projets

À la lumière du travail réalisé par les comités mixtes de développement des idées en projets, la Ville a consolidé les projets développés en procédant à :

- La mise en commun de projets similaires
- La mise de côté de certains projets apparus - en cours de développement - comme déjà en planification ou présentant certaines limites fonctionnelles, légales ou financières
- L'**envoi de 63 projets** en analyse au sein des différentes unités de la Ville
([voir la dernière colonne de la liste des 620 propositions citoyennes recueillies](#))

2 grandes catégories

- Projets **spécifiques**, ciblant des lieux particuliers
- Projets **réplicables**, pouvant prendre vie dans plusieurs quartiers

7 thématiques

- Mobilité durable et active
- Verdissement
- Milieux humides et écologiques
- Aménagement des berges
- Agriculture urbaine et alimentation
- Gestion des matières résiduelles et économie circulaire
- Milieux de vie inclusifs



L'analyse de faisabilité et de coûts

Cette étape visait à identifier les projets pouvant être soumis au vote du public. Les projets développés ont été analysés par les arrondissements et les services centraux concernés de la Ville, sous les angles suivants :

Actions	Résultats
Analyse de faisabilité	• Faisabilité technique et réglementaire • Cohérence avec les plans, programmes et politiques • Capacité interne à mettre en oeuvre le projet dans les délais prescrits
Évaluation des coûts	• Valeur du projet en budget d'investissement (PDI) - <i>devant être comprise entre 500 000 \$ et 3 000 000 \$ par projet</i> • Impact pressenti sur le budget de fonctionnement (BF)
Approbation de la liste finale des projets à soumettre au vote	• Par les instances décisionnelles concernées (conseils d'arrondissement et comité exécutif de la Ville)



L'analyse de faisabilité et de coûts

Au terme de l'analyse de faisabilité et de coûts, **28** des 63 projets soumis à l'analyse ont dû être écartés. Une raison principale de non faisabilité a été attribuée à chacun de ces projets :

- Projet estimé au-delà de la valeur maximale de 3 M\$.
- Projet qui vise un ou des lieux qui n'appartiennent pas, en partie ou en totalité, à la Ville de Montréal.
- Projet qui vise un ou des lieux qui ne sont pas propices à son implantation.
- Projet incompatible en totalité ou en partie avec la planification de la Ville ou localisé sur un site faisant déjà l'objet d'une planification de la Ville ou similaire à un projet de la Ville planifié ou existant.
- Projet qui présente des limites fonctionnelles ou réglementaires pour la Ville.
- Projet qui implique des délais de mise en oeuvre estimés supérieurs aux 2 ans suivant le dévoilement des projets lauréats (partenariats à établir, études ou travaux préalables nécessaires, volonté d'effectuer une consultation citoyenne, etc.).
- Projet estimé comme générant des frais de fonctionnement supérieurs à 5 % par année du montant investi.



L'analyse de faisabilité et de coûts

À la lumière de l'analyse de faisabilité et de coûts, **35 projets ont été établis comme pouvant être soumis au vote**. Ils ont été classés selon 4 thématiques :

Mobilité active et durable	1 - Vélostations de proximité 2 - Jardins d'éducation cycliste 3 - Chemins verts et locaux	4 - Circuit rafraîchissant à Montréal-Nord 5 - Des quartiers connectés 6 - Parcours riverain Gouin
Verdissement et biodiversité	7 - Un espace résilient pour Mercier-Ouest 8 - Capteurs de pluie 9 - Verdissement de rues 10 - Les jardins verticaux de la fraîcheur 11 - La nature en ville dans Peter-McGill	12 - Les mini-forêts de Montréal 13 - Coup d'œil sur la rivière 14 - Corridor écologique du grand Sud-Ouest 15 - Vent de fraîcheur sur les stationnements
Agriculture urbaine et alimentation	16 - Zones nourricières écologiques 17 - Des jardins renouvelés pour Montréal 18 - Des jardins pour la rue Millen 19 - Une nouvelle serre pour la communauté de RDP-PAT 20 - Réaménageons les serres de Verdun	21 - Cuisinons ensemble! 22 - Notre serre 4 saisons:produisons toute l'année à St-Michel 23 - Jardinons dans Milton-Parc
Milieux de vie inclusifs	24 - Répare-moi 25 - De l'eau dans ta gourde! 26 - Au fil de ma contemplation 27 - Apprendre et travailler ensemble en plein air 28 - Le Jardin Éthel 29 - Un mini-parc pour Saint-Léonard	30 - L'espace Meilleur 31 - Réapproprions-nous le Square Dézéry 32 - Des ruelles blanches pour Outremont 33 - Quai34 34 - Mobilier festif inclusif et sécuritaire 35 - La Maison de la famille et de la nature d'Outremont



Le vote du public

QUAND ?	- Le vote du public a eu lieu du 11 juin au 11 juillet 2021.
QUELS ÉTAIENT LES PROJETS SOUMIS AU VOTE?	- <u>35 projets présentés selon 4 thématiques (Mobilité active et durable, Verdissement et biodiversité, Agriculture urbaine et alimentation et Milieux de vie inclusifs)</u>
QUI POUVAIT VOTER ?	- Toutes les personnes de 12 ans et plus vivant à Montréal, sans condition de nationalité, ainsi que les commerçantes et commerçants du territoire.
COMMENT LE VOTE S'EST-IL DÉROULÉ?	- Chaque personne pouvait choisir un maximum de cinq projets qu'elle jugeait les plus bénéfiques pour la communauté parmi les 35 projets proposés. - Chaque participant-e devait s'engager à voter qu'une seule fois. - Le vote s'est fait en ligne, en raison du contexte sanitaire, doublé d'une tournée terrain à travers le territoire.



Le vote du public : les résultats

- **20 017 votes ont été enregistrés**, ce qui représente une participation de 1,3 % de la population montréalaise âgée de 12 ans et plus (les personnes admissibles au vote).
- **50 lieux ont été visités** et **2 250 personnes ont été informées** dans le cadre d'activités d'information déployées dans les quartiers durant la phase de vote.
- **12 des 35 projets** soumis au vote ont été déclarés lauréats dans le respect de l'enveloppe prévue du 25 M\$. Il s'agit des 12 projets ayant obtenu le plus de votes du public.
- **17 arrondissements** sont directement concernés par les projets.
- **1 projet** pourra desservir l'ensemble des arrondissements.



Le vote du public : 7 projets lauréats initiaux

Rang	Projets	Budget	Lieux	Nombre de votes
1	Les mini-forêts de Montréal	1,4 M\$	Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Rosemont–La Petite-Patrie et Verdun	8 553
2	De l'eau dans ta gourde!	2,7 M\$	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, L'Île-Bizard-Saint-Genève, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Outremont, Saint-Léonard et Ville-Marie	4 868
3	Mobilier festif inclusif et sécuritaire	650 000 \$	Tous les arrondissements	4 633
4	Le Jardin Éthel	755 000 \$	Verdun	4 161
5	Notre serre 4 saisons à Saint-Michel	765 000 \$	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	3 782
6	Corridor écologique du grand Sud-Ouest	2,7 M\$	LaSalle et Le Sud-Ouest	3 727
7	Quai34	3 M\$*	Lachine	3 718

* Afin de respecter l'enveloppe initiale de 10 M\$ attachée à la réalisation des projets lauréats de la première édition du budget participatif de Montréal, le 7^e projet ayant obtenu le plus de vote, le Quai34, s'était vu accorder une enveloppe de 1 M\$ sur les 3 M\$ budgétés initialement. La bonification de l'enveloppe permettra de rehausser le financement de ce projet à hauteur de son estimé initial de 3 M\$.

Résultats complets du vote : [Classement des 35 projets](#)



D'une enveloppe de 10 M\$ à une enveloppe de 25 M\$ pour réaliser les projets choisis par la population

Adoption du budget 2022 et du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031

La Ville bonifie l'enveloppe de la première édition du budget participatif de Montréal, la faisant passer de 10 M\$ à 25 M\$.

Orientation donnée : bonification de 15 M\$ pour la 1^{ère} édition

Qui permet de financer des projets :

- ✓ ayant passé avec succès les phases d'analyse de faisabilité et de coûts dans le cadre de la 1^{ère} édition du BP;
- ✓ ayant été soumis au vote l'été dernier;
- ✓ ayant reçu le plus grand nombre d'appuis de la population.

Réalisation des projets lauréats supplémentaires

Les unités concernées s'engagent à réaliser les projets lauréats supplémentaires.



Janvier 2022



Hiver 2022



2022 - 2024



Le vote du public : 5 projets lauréats supplémentaires

Rang	Projets	Budget	Lieux	Nbre de votes
8	Zones nourricières écologiques	2,9 M\$	Ahuntsic-Cartierville, LaSalle, Outremont, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Saint-Laurent	3685
9	Les jardins verticaux de la fraîcheur	760 000\$	Outremont, Ville-Marie	3624
10	Parcours riverain Gouin	3 M\$	Ahuntsic-Cartierville, L'Île-Bizard-Sainte-Genève,, Montréal-Nord, Pierrefonds-Roxboro, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	3605
11	Capteurs de pluie	2,9 M\$	Le Sud-Ouest, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Léonard	3433
12	Verdissement de rues	1,8 M\$	Ahuntsic-Cartierville, Outremont, Ville-Marie	3058

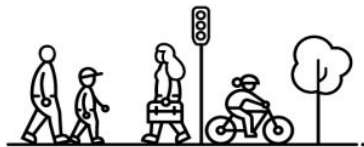
Résultats complets du vote : [Classement des 35 projets](#)



Portrait global des projets lauréats

1 projet :

- Parcours riverain Gouin



Mobilité durable et active



Verdissement et biodiversité

5 projets :

- Les mini-forêts de Montréal
- Corridor écologique du grand Sud-Ouest
- Jardins verticaux de la fraîcheur
- Capteurs de pluie
- Verdissement de rue

2 projets :

- Notre serre 4 saisons à Saint-Michel
- Zones nourricières écologiques



Agriculture urbaine et alimentation

12 projets
35 sous-projets



Milieus de vie inclusifs

4 projets :

- De l'eau dans ta gourde!
- Mobilier festif inclusif et sécuritaire
- Le Jardin Éthel
- Quai34



Le vote du public : les chiffres-clés de la participation

Un questionnaire sociodémographique facultatif était proposé aux participantes et aux participants à la fin du bulletin de vote. Ce sont 15 381 personnes sur 20 017 qui ont répondu au questionnaire, soit quelque 77 %.

Genre | n=15 381

Je me définis comme :

- Femme : 66,8 %
- Homme : 30,6 %
- Je préfère ne pas répondre/Sans réponse : 1,5 %
- Je m'identifie autrement : 1 %

Statut | n=15 381

J'ai répondu à ce questionnaire en tant que :

- Résident-e : 98,6 %
- Commerçant-e : 1,6 %
- Je préfère ne pas répondre/Sans réponse : 0,43 %

Langue utilisée | n=20 017

pour remplir le questionnaire

- Français : 93,5 %
- Anglais : 6,5 %

Âge | n=15 381

J'appartiens au groupe d'âge suivant :

- 35 à 49 ans : 39,5 %
- 20 à 34 ans : 28,1 %
- 50 à 64 ans : 20,3 %
- 65 ans et plus : 9,5 %
- 12 à 19 ans : 1,5 %
- Je préfère ne pas répondre/Sans réponse : 1 %

Éducation | n=15 381

Mon dernier niveau de scolarité complété est :

- Universitaire : 75,8 %
- Collégial : 14,8 %
- Secondaire ou école de métiers (DEP) : 7,1 %
- Autre : 1,1 %
- Je préfère ne pas répondre/Sans réponse : 0,6 %
- Primaire : 0,5 %
- Aucune de ces réponses : 0,2 %

Minorités | n=15 381

Je m'identifie à :

- Aucune de ces réponses : 60,1 %
- Personne née à l'extérieur du Canada : 16,3 %
- Minorité visible : 9 %
- Personne de la communauté LGBTQ2+ : 8,9 %
- Je préfère ne pas répondre : 4,8 %
- Autre : 2,1 %
- Personne en situation de handicap : 1,7 %
- Autochtone : 0,4 %



Planification et réalisation des projets

EN COURS

QUAND LES PROJETS LAURÉATS SERONT-ILS RÉALISÉS?

La Ville de Montréal s'engage à débiter la planification ou la réalisation des projets dans les deux années suivant le vote.

**Il est toutefois important de noter que la situation liée à la pandémie de la COVID-19 pourrait entraîner des retards éventuels hors du contrôle de la Ville.*

COMMENT LA VILLE VA-T-ELLE INFORMER LES CITOYENS DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS LAURÉATS?

Il est possible de trouver toute l'information relative à la première édition du budget participatif de Montréal [sur la page dédiée sur le site montreal.ca](https://montreal.ca). Pour les phases à venir, la Ville s'engage à tenir informé le public de l'avancement de la mise en œuvre des projets via ses différentes plateformes.

Pour suivre l'état d'avancement des projets lauréats, visitez montreal.ca.



Budget
participatif